



SOCIAL DEMOCRATIC PARTY

10, Kiseleff Av. Sector 1,
Bucharest, 011346

Tel/Fax: + 40 31 413 5195

Bucarest, le 18 Mai 2011

M. Elio DI RUPO
Président du Parti Socialiste
13, Boulevard de L'Empereur
1000 Bruxelles

Monsieur le Président,

Depuis 2008, l'Organisation des Roumains sociaux-démocrates est présente en Belgique dans le but de renforcer les contacts entre les décideurs politiques sociaux-démocrates en Roumanie et les Roumains vivant en Belgique, mais surtout d'écouter les attentes et les besoins de ces derniers et de les transformer dans des messages politiques. J'ai le plaisir de vous annoncer qu'au mois d'octobre 2010, l'Organisation des Roumains sociaux-démocrates en Belgique a reçu la reconnaissance politique de l'Organisation "mère" en Roumanie, faisant officiellement partie de la structure du Parti social-démocrate roumain, comme PSD Belgique.

L'Organisation des Roumains sociaux-démocrates en Belgique a pour objectif principal la levée des restrictions sur le marché du travail pour les citoyens roumains, sujet à l'ordre du jour de l'agenda politique belge.

Environ 50.000 Roumains habitent actuellement en Belgique. Leurs profils sont différents: ouvriers dans le secteur des bâtiments, femmes de ménage, employés dans des entreprises internationales ou belges, fédérations européennes ou ONGs, étudiants etc. Toutes ces catégories ont deux choses en commun: la nationalité roumaine et les obstacles sur le marché du travail. Diplômés ou pas, jeunes ou plus âgés, femmes ou hommes, les Roumains habitant en Belgique nous ont demandé notre aide. Ils ne veulent plus accepter des emplois précaires ou illégaux à cause de la non-reconnaissance des diplômes ou de l'expérience professionnelle acquise. Ils ne veulent plus rougir devant les guichets des communes en étant discriminés à cause des barrières sur le marché de travail. ILS VEULENT TRAVAILLER COMME EUROPEENS EN BELGIQUE!

Comme vous le savez, en décembre 2008, le Conseil des Ministres a décidé la prolongation des restrictions de transition imposées aux ouvriers roumains et bulgares de 3 ans, du 1er Janvier 2009 au 31 Décembre 2011. Cette année, la Belgique décidera si elle maintiendra les restrictions pour encore 2 ans (1er janvier 2012 – 13 Décembre 2013), la période maximale étant de 7 ans à partir de l'adhésion des deux pays, ou si elle les enlèvera.

Mes camarades sociaux-démocrates roumains de Belgique ont fait appel pour la levée des restrictions de travail dans une réunion officielle avec Mme Sophie Lenoble, conseillère responsable des études stratégiques concernant l'emploi en Belgique pour Mme Joëlle Milquet, Vice-Première ministre, ministre de l'Emploi et de l'Egalité des chances. Veuillez trouver en annexe le document présenté lors de la réunion du 29 Avril 2011.

Etant donné nos convictions communes, celles des militants de la Gauche, concernant les droits des travailleurs, nous espérons pouvoir compter sur votre soutien personnel et sur le soutien du PS, autant au niveau du gouvernement qu'au niveau du Parlement dans la défense du droit au travail, digne et légal, des Roumains qui vivent en Belgique.

En vous remerciant d'avance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Victor Ponta

Président du Parti Social Démocrate Roumain

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'VPonta', is written over the typed name and title.